

■ **Quatuor Laqué**, à Fribourg, Rue de Lausanne 91. Nouvelle association régie par les articles 60 et ss du CCS. Statuts du 06.04.2001 modifié en dernier lieu le 20.05.2002. But: regrouper des personnes pratiquant ou soutenant l'art choral. Elle n'exerce aucune industrie ni autre activité à but lucratif. Ressources: cotisations des membres, dons, contributions et subventions des pouvoirs publics et produit de ses activités. Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle. Les organes de l'association sont: a) l'assemblée générale; b) le comité. Lemcke Nussbaumer Anna-Karin, de Fribourg, à Onnens (FR), Nussbaumer Albert, de Fribourg, à Onnens (FR), Perritaz José, de Villarlod, à Essert (FR), signature individuelle, et Ridore Marie-Carmel, de Villars-sur-Glâne, à Villars-sur-Glâne, tous quatre membres du comité, avec signature individuelle.

Journal no 1166 du 10.06.2002
(00511036 / CH-217.1.001.642-1)